



RAPPORT FINANCIER DU CRE DE BRETAGNE

EXERCICE 01/09/2022 – 31/08/2023

Résultat de l'exercice : le total des **recettes de 451 643,92 €** a ouvert le total des **dépenses de 473 264,14 €**.

Résultat déficitaire de 21 620,02 €.

A. Recettes de l'exercice

La principale recette provient de la Dotation de Fonctionnement Annuelle (DFA) que nous reverse la FFE en fonction du nombre de licenciés au 31/08/23. La DFA s'élève cette année à 239 717 €

Subventions reçues :

63 870 € enregistrées sur l'exercice :

- Région 51 500 € (subventions de fonctionnement),
- ANS 12 370 € (Projet Sportif Fédéral),

Recettes des commissions : 65 247,60 €.

- Participations stagiaires, matériels, partenariats, CDE, ...
- ANS : aide à l'acquisition de matériel adapté,
- CROS : aide à l'achat d'obstacles de cross et d'un surfaix de voltige complet.

Recettes de mécénat :

Près de 81 252,20 € de dons reçus, toutes disciplines confondues, qui apportent une marge pour le CREB de 8 125 €.

B. Dépenses de l'exercice

Frais généraux 168 726,27 €.

Subventions liées au mécénat reversées aux bénéficiaires des dons : 73 126,88 €.

Dépenses de communication du mécénat : 5 746,52 €

Les sommes reçues par le CREB servent à financer les opérations de promotion du mécénat (site internet Pôle mécénat, plaquettes, réunions d'information en départements, réception des mécènes, ...).



L'aide aux Clubs pour l'achat de petit matériel de sellerie ou d'écurie : **25 308,41 € remboursés cette année.**

Près de 53 % des structures éligibles (145 sur 275) ont sollicité leur aide pour le remboursement d'un montant moyen de 175 €.

Les achats de trophées, plaques et flots pour les championnats toutes disciplines se portent à 8 161,28 €.

Dépenses des commissions : 224 503,20 € :

- **Quelques précisions sur le budget des commissions**

Le **budget global** (dépenses - recettes) est de **159 255,60 € cette année.**

- 44 113,70 € destinés aux formations des enseignants, des officiels de compétition et des cavaliers.
- L'aide à l'organisation des championnats de Bretagne s'élève à 45 170,42 €.
- Les aides à la compétition de haut niveau atteignent 56 620,59 €
- Autres actions pour 13 350,89 € (challenges, équipements et petits matériels pour la compétition, frais de réunions ou de fonctionnement, ...)

C. Les différents comptes bancaires totalisent :

- 128 844 € en disponibilités au Crédit Agricole,
- 15 603 € en parts sociales du Crédit Agricole.

Les documents comptables, Bilan et Compte de Résultat, sont à votre disposition au siège du Comité Régional d'Équitation de Bretagne.

Fait à Lorient, le 23 novembre 2023

Jean-Pierre Allégret

Trésorier du CREB